

Plan d'études de la Maîtrise universitaire en professions judiciaires

Matière

Enseignants

**Module 1 : Enseignements obligatoires pour un total de 30 crédits ECTS**

Introduction à l'interprétation de l'indice scientifique (cours)  
 Introduction à l'interprétation de l'indice scientifique (travaux pratiques)  
 Justice numérique  
 Politique et institutions suisses  
 Procédure civile  
 Procédure et juridiction administratives  
 Procédure pénale

F. Taroni  
 F. Taroni  
 P. Dietschy  
 A. Ladner  
 J. Haldy / Y. Diagne  
 B. Bovay  
 A. Garbarski/A. Macaluso

Autome 22	Printemps 23	Autome 23	Printemps 24	Examens	Heures de cours	Crédits ECTS	Ecoles
				O	28	3	ESC
				V	28	3	ESC
				O	28	3	Droit
				E	28	3	Idheap
				O	56	6	Droit
				O	56	6	Droit
				E	56	6	Droit

**Module 2 : Enseignements obligatoires pour un total de 50 crédits ECTS**

CEDH: procès et professions judiciaires  
 Communication publique  
 Déontologie et éthique du magistrat (donné une année/2 : prochaines présentations P24/P26)  
 Droit de la famille approfondi (donné une année/2: prochaines présentations P23/P25)  
 Droit de l'exécution des peines  
 Instruction pénale dans le milieu informatique  
 \* International Commercial Litigation (Partie A) (en anglais)  
 Interprétation et prise de décision  
 Les expertises, les mandats et les rapports  
 Management et organisation (ce cours ne sera pas dispensé au P24)  
 Médiation civile et commerciale  
 Organisation et fonctionnement du système judiciaire (donné une année/2 : proch.présentations P24/P26)  
 Politique criminelle  
 Procédure en droit des personnes étrangères (donné une année/2 : proch. présentations P24/P26)  
 Représentation de la justice et du juge

P. Dietschy  
 R. Zumofen  
 J.-F. Meylan  
 Ph. Meier / P. Stoudmann  
 B. Viredaz  
 S. Roubaty / J.-Ph. Peissard  
 A. Bonomi / E. Lein  
 S. Weerts / A. Biedermann  
 C. Champod  
 D. Giaque  
 C. Lévy  
 P. Dietschy  
 M. Jendly  
 MS N'Guyen  
 S. Guichard

				O	28	3	Droit
				Ven	28	3	Idheap
				O	28	3	Droit
				O	28	3	Droit
				O	28	3	Droit
				E	28	3	Droit
				E	28	3	Idheap
				E	28	3	ESC
				V	28	3	Idheap
				O	56	6	Droit
				O	56	6	Droit
				O	28	3	ESC
				O	28	3	Droit
				Ven	28	3	Idheap

**Module 3 : Cours blocs pour un total de 6 crédits ECTS**

Ateliers autour de la Justice de paix (LP, successions, protection de l'adulte et de l'enfant, PAFA) (donné une année/2 : prochaines présentations P24/P26)  
 Outils de gestion, numérisation de la justice (2 ou 3 demi-journées)  
 Thématique du MOOC (Massive Open Online Courses): La science forensique au tribunal; témoin digne de foi ?  
 Autres questions d'interprétation

Ph. Meier  
 O. Glassey  
 C. Champod, F. Taroni, A. Biedermann

				V	18	2	Droit
				V	18	2	Idheap
				V	18	2	ESC

**Module 4 : Cours à option pour un total de 15 crédits ECTS**

Aménagement du territoire et droit public des constructions  
 Analyse criminelle opérationnelle  
 Comptabilité, lecture et bilan  
 Droit administratif approfondi  
 Droit de la consommation (ne sera pas donné en 2022/2023)  
 Droit de l'immobilier  
 Droit des assurances privées  
 Droit des assurances sociales  
 Droit des obligations approfondi (donné un semestre/3 : présentations A22/P24)  
 Droit des relations suisses - Union européenne  
 Droit du travail  
 Droit et éthique de la profession d'avocat  
 Droit pénal économique / DPA  
 Droit pénal et environnement  
 Droit pénal informatique  
 Entraide judiciaire internationale en matière pénale  
 Erreurs judiciaires  
 \* International Commercial Arbitration  
 \* International Commercial Litigation (Partie B) (en anglais)  
 Introduction à la Criminologie  
 La famille internationale (donné une année/2 : présentations A22/A24)  
 L'enquête judiciaire  
 Médecine légale  
 Modes amiables de résolution de conflits en matière pénale  
 Principes généraux de droit privé  
 Protection des données  
 Psychiatrie légale  
 Psychologie de l'enfant et du professionnel  
 Psychopathologie des déviances  
 Traitement des victimes d'événements criminels par la justice  
 \*\* Cours hors-liste (Enseignements Droit/ESC/IDHEAP - Niveau Master)

B. Bovay  
 Q. Rossy  
 NN  
 A.C. Favre  
 A.C. Fornage  
 Th. Dubois  
 V. Brulhart  
 B. Hummer  
 A. Morin  
 F. Maiani  
 R. Wylér  
 J. Bénédict  
 A. Garbarski / A. Macaluso  
 C. Perrier  
 S. Métille / M. Bottinelli  
 A. Macaluso  
 N. Dongois  
 A. Bonomi / E. Lein  
 A. Bonomi / E. Lein  
 M. Aebi  
 A. Bonomi / E. Lein  
 J.-L. Gremaud  
 S. Grabherr + 4 interv.  
 C. Perrier  
 E. Philippin / D. Piotet  
 S. Métille  
 Ph. Delacrausaz  
 NN  
 Ph. Delacrausaz  
 V. Jaquier  
 NN

				O	56	6	Droit
				O	28	3	ESC
				E	28	3	Droit
				O	28	3	Droit
				Vmn	56	6	Droit
				O	56	6	Droit
				O	56	6	Droit
				E	56	6	Droit
				E	56	6	Droit
				O	56	6	Droit
				O	28	3	Droit
				E	56	6	Droit
				O	28	3	Droit
				O	28	3	Droit
				O	38	4	Droit
				E	28	3	Droit
				E	28	3	Droit
				O	56	6	Droit
				E	28	3	ESC
				O	56	6	Droit
				O	28	3	ESC
				O	28	3	Droit
				O	28	3	Droit
				O	56	6	Droit
				E	56	6	Droit
				O	28	3	Droit
				V	28	3	externe
				O	28	3	ESC
				O	28	3	Droit
						6	

**Module 5 : Stage ou Mémoire pour un total de 19 crédits ECTS**

Stage (y.c. mémoire de stage) ou Mémoire de Maîtrise universitaire

						19	
--	--	--	--	--	--	----	--

D'entente avec le Comité scientifique, le Décanat établit et publie au début de chaque année universitaire, la nature des examens auxquels les étudiants sont soumis.

\* Le cours est dispensé en **anglais**

\*\* Ecrire à mlawprofjudiciaires@unil.ch dans les délais d'inscription pour autorisation.

<sup>1</sup> Pour obtenir la Maîtrise universitaire en Droit en professions judiciaires, l'étudiant doit réussir indépendamment les cinq modules et avoir ainsi acquis les 120 crédits ECTS en conformité avec les dispositions du présent Règlement et du plan d'études.

<sup>2</sup> Les modules 1, 2 et 4 sont réussis et les crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une moyenne pondérée par le nombre de crédits ECTS attribués à chaque enseignement égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations notées composant le module.

<sup>3</sup> Le module 3 est réussi et les 6 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une appréciation "réussi" à chacune des évaluations du module.

<sup>4</sup> Le module 5 est réussi et les 19 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.0 pour son mémoire de Maîtrise universitaire ou pour son stage et son rapport de stage.